

Entrée en 3^e année de Licence Information et communication

Année universitaire 2023-2024

L'offre de formation initiale classique et professionnalisante du CELSA Sorbonne Université commence au niveau de la 3^e année de Licence pour la communication.

Le parcours de Licence 3 est une licence générale en sciences de l'information et de la communication qui propose aux étudiantes et aux étudiants un large socle d'enseignements communs en sciences humaines et sociales et sciences de l'information et de la communication complété par des mineures de spécialités.

La licence est commune aux 5 parcours en communication :

- **Entreprises & institutions**
- **Marque**
- **Médias**
- **Ressources humaines & conseil**
- **Le Magistère**

Le concours d'entrée

Les candidates et les candidats doivent obligatoirement avoir choisi le parcours qu'ils souhaitent intégrer au moment de l'inscription. Un seul choix est autorisé.

Pas d'entrée possible en Master 1 CELSA Communication.
Pas de limite d'âge.

Période d'inscription : du 9 janvier à 12h au 13 mars 2023 à 12h

Conditions d'inscription

Sont admis à constituer un dossier d'inscription et d'admissibilité pour l'année universitaire 2023-2024

- **Les étudiantes et les étudiants ayant suivi avec succès un cycle de deux années d'études supérieures**, dans un établissement public ou privé, français ou étranger ou ayant effectué deux années de scolarité d'une classe préparatoire aux grandes écoles (avec obtention des 120 crédits) peuvent se présenter aux [épreuves d'admissibilité et d'admission du concours](#).
Les étudiantes et les étudiants des pays où le français n'est pas langue officielle devront justifier d'un bon niveau de français (DELFF niveau B2, DALF niveau C1 ou C2, TEF niveau 4, TCF, SELFEE...).
- **Les étudiantes et les étudiants admissibles au concours d'entrée à l'École Normale Supérieure** - dispensé(e)s de l'épreuve écrite en temps limité (l'année du concours à l'ENS et l'année suivante) ; ils ne s'inscrivent que pour l'épreuve d'admission dans le parcours de leur choix. En savoir plus sur la [voie spécifique ENS](#) sur le site www.celsa.fr.
- **Les étudiantes et les étudiants des khâgnes A/L ou B/L ou les étudiantes et les étudiants inscrits en 2ème année de classe préparatoire à l'École nationale des chartes** - dispensé(e)s de l'épreuve écrite en temps limité, pour cela, il leur faut, lors de l'inscription au concours d'entrée à l'École Normale Supérieure ou à l'École nationale des chartes, cocher la case CELSA dans la plateforme d'inscription à la BEL ou à la banque L-SES. Après communication des résultats par les ENS ou l'ENC, les étudiantes et les étudiants ayant obtenu des notes supérieures à un total défini par le CELSA, seront déclaré(e)s admissibles au CELSA et ne passeront que l'épreuve d'admission dans le parcours de leur choix. En savoir plus sur les [protocoles BEL/BLSES](#) sur le site www.celsa.fr.
- **Les étudiantes et étudiants de L2 ou L3 des 3 facultés de Sorbonne Université**, actuellement inscrits en Licence 2 et ayant obtenu une Licence 1 dans l'une des 3 facultés de Sorbonne Université ou inscrits en Licence 3 ayant obtenu une Licence 1 et une Licence 2 dans l'une des 3 facultés de Sorbonne Université et qui auront constitué leur dossier de candidature sur la plateforme du CELSA, sont dispensé(e)s de l'épreuve écrite en temps limité du concours. Leur épreuve d'admissibilité portera uniquement sur l'évaluation de leur dossier de candidature.
En savoir plus sur la [Voie interne Sorbonne Université](#) sur le site www.celsa.fr
- **Les étudiantes et étudiants de 2^e année de BTS Communication ou de DUT Information et communication** sont dispensé(e)s de l'épreuve écrite dès lors que leur candidature est transmise par les chef(fe)s de département ou par les proviseurs et acceptée par le CELSA.
- Cette disposition concerne également le département **DUT GEA d'Île de France** pour le parcours « Ressources humaines » du CELSA.

NB : Une seule procédure d'inscription est autorisée. Il n'est pas possible de bénéficier à la fois de la procédure BEL/BLSES, de la voie Sorbonne université ou de la voie DUT/BTS et de s'inscrire au concours par la voie générale.

L'admissibilité

Le dossier d'inscription et d'admissibilité devra être déposé sur la [plateforme numérique](#) dédiée au concours du CELSA.

Il sera constitué de trois parties :

- Un dossier administratif comprenant les éléments suivants :

- Photocopie de la pièce d'identité (format pdf)
- Certificat de scolarité de l'année en cours ou du diplôme le plus élevé (format pdf)
- Photocopie du DELF, du TEF niveau 4, TCF ou SELFEE pour les étudiants non francophones (format pdf)
- Notification de l'avis d'attribution d'une bourse sur critères sociaux le cas échéant (format pdf)
- Attestation de handicap le cas échéant (certificat médical, carte d'invalidité...) (format pdf)
- Règlement des frais de concours (70 € ou 30 € pour les étudiants boursiers sur présentation de la notification de l'avis de bourse recto-verso de l'année universitaire en cours). Cette somme, servant à couvrir les frais de dossier, ne peut être retournée en cas d'absence ou d'abandon aux épreuves d'entrée.

- Un dossier donnant lieu à l'évaluation de la candidature comprenant les éléments suivants :

- Relevés de notes du baccalauréat et des deux semestres de Licence 1 (ou équivalent) (format pdf)
- Commentaire personnel sur une réalisation individuelle permettant d'éclairer la candidature (cadre universitaire, citoyen, personnel ou professionnel). Ne pas joindre la réalisation en elle-même, mais en proposer la présentation synthétisée en une page à déposer directement sur la plateforme (format pdf).
- Curriculum vitae (format pdf)
- Questionnaire de motivation (disponible sur la plateforme)

- Une épreuve écrite en temps limité dans le cadre d'une composition libre à partir d'un sujet donné par le CELSA (7000 à 10000 signes, espaces compris).

Le sujet de l'épreuve écrite sera à télécharger, traiter puis déposer sur la plate-forme d'inscriptions au concours durant la journée du 6 avril 2023 de 9h à 13h (de 9h à 14h30 pour les tiers temps). L'équipe pédagogique du CELSA préconise de consacrer 3h à la rédaction de cette épreuve, 4h dans le cadre d'un tiers temps.

Sujet de l'épreuve 2022

Voici l'extrait d'un texte écrit en 1894 par Emile Zola, quelques années avant son retentissant article « J'accuse » au moment de l'affaire Dreyfus (1898). Pouvez-vous débattre, en donnant des exemples tirés de vos lectures et de votre expérience, de la notion d'information proposée par l'auteur ?

Est-elle pertinente dans les domaines de la communication qui vous intéressent ?

« Là est la formule nouvelle : l'information. C'est l'information qui, peu à peu, en s'étalant, a transformé le journalisme, tué les grands articles de discussion, tué la critique littéraire, donné chaque jour plus de place aux dépêches, aux nouvelles grandes et petites, aux procès-verbaux des reporters et des interviewers. Il s'agit d'être renseigné tout de suite. Est-ce le journal qui a éveillé dans le public cette curiosité croissante ? est-ce le public qui exige du journal cette indiscretion de plus en plus prompte ? Le fait est qu'ils s'enfièvent l'un l'autre, que la soif de l'un s'exaspère à mesure que l'autre s'efforce, dans son intérêt, de la contenter. »

Emile Zola, 1894. « Le journal »,
Les annales politiques et littéraires. No 578 (22 juillet), p. 51
<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5705272d/f3.item>

La longueur de votre texte doit être comprise entre 7 000 et 10 000 signes, espaces comprises. Enregistrez votre travail en format PDF (de préférence) ou DOC ou ODT, et le déposer avant l'heure limite sur <https://concours-celsa.sorbonne-universite.fr/> à l'aide de vos identifiants usuels.

Sujet de l'épreuve 2021

Voici un extrait de texte écrit en 2001 par Yves Jeanneret et Emmanuël Souchier, deux chercheurs en Sciences de l'information et de la communication. Pouvez-vous expliquer, en donnant des exemples tirés de vos lectures et de votre expérience, en quoi la notion de « discours d'escorte » des technologies est pertinente pour analyser les médias d'aujourd'hui ?

« Les objets ne valent pas en soi et pour soi, ils ont besoin d'être chargés de valeur. On le sait bien par la critique littéraire qui octroie de la valeur aux œuvres qu'elle juge dignes de traverser l'histoire ; la valeur est le fonds de commerce des industries et du marketing culturels. Ainsi en est-il, selon l'expression consacrée, des nouvelles technologies et de tous les objets plus ou moins distincts qui accompagnent leur arrivée : l'internet, le multimédia, les réseaux, la nouvelle économie, la société de l'information... Ces objets, réels ou fantomatiques, sont escortés par tout un discours valorisant qui annonce une nouvelle ère médiatique ; discours et objets sont ainsi relayés par les circuits les plus classiques de la communication. À bien des égards, toutes ces merveilles numériques ne sont que des "êtres de papier". Certains évoquent le "discours d'accompagnement" des TIC (Technologies de l'information et de la communication), ce qui est, en première approche, assez juste. On pourrait également reprendre le terme de "discours d'escorte" que nous utilisions dans les années soixante-dix pour stigmatiser le commentaire scolaire des objets culturels, celui des manuels et des morceaux choisis d'une culture conditionnée. Il y a bien une production idéologique qui s'accroche à l'idée de mutation technologique.

Yves Jeanneret et Emmanuël Souchier, 2001
Communication & langages, no 128, p. 33

La longueur de votre texte doit être comprise entre 7 000 et 10 000 signes, espaces comprises.

L'admission

Les candidates et les candidats déclaré(e)s admissibles, après examen de leur dossier, sont reçus par une commission d'admission correspondant au parcours choisi.

Les commissions sont composées d'universitaires et de professionnel(le)s.

Cet entretien a pour objectif d'apprécier la motivation et l'adéquation du profil au parcours choisi.

La proclamation des résultats

L'ensemble des résultats est transmis au jury d'admission qui arrête, en fonction de la moyenne obtenue à l'oral et des places disponibles, la liste des candidats admis, éventuellement complétée par une liste d'attente.

Les candidats seront informés des résultats par mail personnalisé, via la plateforme concours

- **le mardi 11 juillet 2023 à partir de 14h00**

Rentrée le jeudi 14 septembre 2023

La préparation au concours

Quelques conseils :

- **Avoir une bonne culture générale** (Lire au moins 3 ouvrages des bibliographies proposées en fonction des parcours, lire la presse généraliste et spécialisée – politique, économie, société, culture, médias/communication/marketing, RH...)
- **Savoir analyser, synthétiser, s'entraîner à l'écriture**, faire des revues de presse, des dossiers thématiques
- **Réfléchir à un projet professionnel structuré**

Conseils bibliographiques

La lecture des ouvrages cités est fortement recommandée. Lors de l'oral, les candidates et les candidats pourront être interrogé(e)s à propos de 2 ouvrages de la sélection suggérée ci-dessous.

Les candidates et les candidats peuvent compléter ces lectures par leur propre bibliographie et la lecture régulière de la presse politique, économique, sociale et culturelle, médias, communication, marketing, RH...

La bibliothèque du CELSA ne pouvant accueillir que les étudiantes et les étudiants en cours de scolarité, il est rappelé que les ouvrages peuvent être consultés, entre autres, dans les bibliothèques suivantes :

- ▶ la BPI (Beaubourg)
- ▶ la bibliothèque Sainte-Geneviève (Place du Panthéon)
- ▶ la Documentation Française
- ▶ les bibliothèques universitaires
- ▶ la Bibliothèque Nationale de France, Tolbiac Haut-de-jardin

Pour la préparation de l'ensemble des épreuves (tous parcours)

BERTHELOT-GUIET (Karine). – *Analyser les discours publicitaires* – Paris, Armand Colin, 2015.

CERVILLE (Maxime) et QUEMENER (Nelly). – *Cultural Studies. Théories et méthodes* – 2^e édition, Paris, Armand Colin, 2018.

FROISSARD (Pascal). – *La Rumeur. Histoire et fantasmes* – Paris, Éditions Belin, 2010.

JEANNERET (Yves) et OLLIVIER (Bruno). – *Les Sciences de l'information et de la communication – Hermès*, n° 38, CNRS Editions, 2004.

JULLIARD (Virginie) et SAEMMER (Alexandra). – « Étudier les communautés interprétatives et émotionnelles - Bricolages méthodologiques » – *Communication et Langages*, n° 212, 2022.

RUPELLAN (Denis). – *Reportères de guerre : Goût et coûts* – Paris, Presses des Mines, 2018.

WRONA (Adeline). – *Face au portrait - De Sainte-Beuve à Facebook* – Paris, Hermann, 2012.

Pour la préparation des épreuves par parcours (écrites et orales)

Entreprises & institutions

ALDRIN (Philippe) et HUBÉ (Nicolas). - *Introduction à la communication politique* – De Boeck Editions, 2017

D'ALMEIDA (Nicole). – *Les Promesses de la communication.* – Paris : PUF, 2006.

BILLIET (Stéphane). - *Les relations "publics". Refonder la confiance entre l'entreprise, les marques.* – Paris : DUNOD, 2^eme édition, 2017

CHARBONNEAUX (Juliette), DEVARS (Thierry), GUIGUO (Pierre-Emmanuel), LIBAERT (Thierry). *Communication politique* – Pearson, 2019

MERCIER (Arnaud), sous la direction de. – *La Communication politique.* – Paris : Hermès, CNRS Editions, 2008

NEVEU (Erik). – *Une société de communication ?* – Paris : Montchrestien, 2006.

Le Magistère

AÏM (Olivier). – *Les Théories de la surveillance. Du panoptique aux Surveillance Studies* – Armand Colin, collection « U », 2020

BARTHES (Roland). – *Mythologies.* – Paris : Seuil, 1970.

GLEVAREC (Hervé), MACE (Éric), MAIGRET (Éric). – *Cultural Studies. Anthologie.* – Paris : Armand Colin, 2008

LE MAREC (Joëlle). – *Musées, mutations...* – Dijon : Ocim, 2019.

WINKIN (Yves). – *Anthropologie de la communication. De la théorie au terrain.* – Seuil, collection « Points »

Marque

BARTHES (Roland). – *Mythologies.* – Paris : Seuil, 1970.

BAUDRILLARD (Jean). – *Le Système des objets.* – Paris : Gallimard, 1968.

COCHOY (Franck). – *Une histoire du marketing. Discipliner l'économie de marché.* – Paris : La découverte, 1999

PATRIN (Valérie), MARTI de MONTETY (Caroline), BERTHELOT-GUIET (Karine). – *Fin de la publicité ? Tours et contours de la dépublicitarisation* – Le Bord de l'eau, 2014

Médias

AÏM (Olivier). – *Les Théories de la surveillance. Du panoptique aux Surveillance Studies* – Armand Colin, collection « U », 2020

BARATS (Christine). – *Manuel d'analyse du web.* – Paris : Armand Colin. 2e édition, 2017

BARTHES, (Roland). – *Mythologies.* – Paris : Seuil, 1970.

CITTON (Yves). – *Médiarchie.* – Paris : Seuil, 2017

FLICHY (Patrice). – *L'Imaginaire d'internet.* – Paris : La Découverte, 2001.

Ressources humaines et conseil

D'ALMEIDA (Nicole) et LIBAERT (Thierry). – *La Communication interne des entreprises*. – Paris : Dunod, 8ème édition, 2018

CHARPENTIER (Jean-Marie) et VIERS (Jacques). – *Communiquer en entreprise*. – Vuibert, 2019

LE GALL (Jean-Marc). – *La Gestion des ressources humaines*. – Paris : PUF, 2007.

VILLETTE (Michel). – *Sociologie du conseil en management*. – Paris : La découverte, 2003

Origine des étudiantes et des étudiants

Les profils sont très divers, principalement :

- CPGE (AL, BL, Chartes)
- Lettres modernes
- Sciences humaines et sociales
- Sciences économiques et gestion
- Sciences politiques
- Droit
- Voie interne Sorbonne Université, notamment parcours LEMA « Lettres, édition, médias, audiovisuel »
- DUT/BUT2
- BTS Info com
- Campus France

Statistiques

2022 : 1983 inscrits (718 voie classique, 596 BEL, 156 voie interne SU, 97 DUT, 44 BTS, 59 CEF)

168 admis (97 voie classique, 23 BEL, 21 voie interne SU, 21 DUT, 4 BTS, 2 CEF)

2021 : 1811 inscrits (885 voie classique, 634 BEL, 136 voie interne SU, 114 DUT, 41 BTS)

146 admis (70 voie classique, 20 BEL, 33 voie interne SU, 19 DUT, 3 BTS, 1 CEF)

Prochaine JPO

Samedi 14 janvier 2023 de 10h00 à 18h00 en présentiel et en live

Pour toute question :

- ▶ **Service information du CELSA / Catherine Jolis**

01 46 43 76 02 / catherine.jolis@sorbonne-universite.fr

- ▶ **Groupe Facebook du BDE**

<https://www.facebook.com/groups/celsa.concours>